# Action : ils ont inscrit le droit de vote des étrangers dans la révision constitutionnelle

écrit par Christine Tasin | 11 février 2016

Toutes nos craintes se réalisent.

Ils vont profiter de la déchéance de nationalité, montagne qui n'accouchera que d'une souris, puisqu'ils ne veulent pas créer d'apatrides et ne pourront pas renvoyer les terroristes étrangers dont les pays d'origine ne voudront pas, pour faire passer ce fameux droit de vote des étrangers que Hollande avait promis et qu'il ne peut pas faire passer au parlement réuni en Congrès, faute de majorité des 3/5.

Encore une fois, seul le FN s'en émeut et dénonce la chose (sans, naturellement, de relais dans la presse). Merci à Julien Léonardi, secrétaire départemental du FN de Haute-Garonne et Conseiller régional pour le tweet ci-dessus.

A tous les patriotes et résistants de s'adresser à leurs députés et sénateurs pour s'opposer clairement à cette manoeuvre qui ne doit pas être votée.

– LISTE DES DÉPUTÉS

http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/liste_alpha.asp?legislature=14
– Liste des Sénateurs par ordre alphabétique
http://www.senat.fr/senateurs/senatl.html
– Liste des maires des grandes villes françaises
http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_maires_des_grandes_villes_fran%C3%A7aises

**Complément de JC**
Selon un tweet de Gilbert COLLARD, l'amendement de BENÊT HAMON aurait été rejeté :
Gilbert Collard @GilbertCollard 21 hil y a 21 heures
L'amendement Hamon sur le droit de vote des étrangers, rejeté à minuit dix !
**Complément de Hibiscus**
Le droit de vote des étrangers a bien été repoussé.
http://www.lcp.fr/afp/revision-constitutionnelle-les-deputes-votent-la-decheance-de-nationalite